

Présents

Membres représentant le Conseil Municipal

Jean-Marie PORTES, Titulaire	Administrateur SPL SILLAGES-CMD-Président du Conseil Portuaire
Max TIBAC, Suppléant	Administrateur SPL SILLAGES-Conseiller Municipal Délégué

Membre représentant le Concessionnaire

Valérie LOCTIN, Titulaire	Directrice Générale SPL SILLAGES
Maxime GANTOIS, Suppléant	Directeur du Port de Canet-en-Roussillon

Membre représentant le personnel du Concessionnaire

Julie PALLARES, Titulaire	Maître de Port de Canet-en-Roussillon
---------------------------	---------------------------------------

Membres du Comité Local des Usagers du Port

Représentant les navigateurs de plaisance

Marc BARRÉ, Titulaire,	Président du Club des Plaisanciers de Canet-en-Roussillon
Charles SAGET, Suppléant	Président de l'Association des Bateaux du Patrimoine
Claude GOT, Suppléant	Président du Club Nautique de Canet-Perpignan
Jean FLORENCE, Titulaire	Président du Yacht-Club de Canet-en-Roussillon

Représentant les services nautiques

Benoît CHATILLON, Titulaire	Président de l'Association Nautipôle Méditerranée
Éric TORDJMANN, Titulaire	PDG Alliance Nautique 66

Sont excusés

Membres

Représentant les navigateurs de plaisance

Bernard PLANE, Suppléant	Président du Club de Pêche de Canet-en-Roussillon
Alain SIRÉ, Titulaire	Président de l'Association des Vieux Gréements

Représentant les services nautiques

Gaël DUTEIL, Titulaire	Président de la SNSM Canet-en-Roussillon
Serge RIVAS, Suppléant	Dirigeant de la SARL Canet Boat Plaisance

Représentant PMM

Arnaud MICOUD, Titulaire	Directeur du Développement Économique
--------------------------	---------------------------------------

Représentant la CCI

Laurent GAUZE, Titulaire	Président de la CCI
--------------------------	---------------------

Le Président du conseil portuaire, **Jean-Marie PORTES**, souhaite la bienvenue aux présents et ouvre la séance à 10h30.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil portuaire du 06.05.2025
2. Présentation du bilan provisoire de la saison 2025
3. Présentation des tarifs portuaires 2026
4. Présentation du projet d'annexe 2 au Règlement général de police et d'utilisation du port portant sur le fonctionnement du port à sec
5. Information sur le projet d'extension de l'aire technique du port
6. Information sur l'organisation de la 10^{ème} édition du salon « Les Occasions du Multicoque & du Refit » organisé par Nautipôle Méditerranée
7. Information sur l'organisation de l'évènement « Lumière sur le port »
8. Information sur l'accueil d'une étape du Tour d'Ox 2026
9. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Portuaire du 06.05.25 :

Le PV du conseil portuaire du 06.05.2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du bilan provisoire de la saison 2025 :

Maxime GANTOIS présente un bilan provisoire de la saison 2025.

Escales plaisance :

Lors de la saison 2025 le nombre d'escales a légèrement augmenté : accueil de 391 bateaux en escale en 2025 contre 382 en 2024, soit une hausse de 2,35% qui traduit une légère reprise de la navigation de cabotage dans la région.

Vente de carburant :

On note une baisse globale de -14.70% du volume de carburant vendu (représentant une baisse de CA de -14.34%) pendant la saison 2025 par rapport à l'année précédente.

Cette baisse est essentiellement due à la forte baisse des ventes de super détaxé (-51.59%) qui s'explique par le passage de deux à un seul lot de location de jets-skis sur le quai des loisirs, la mise en place tardive de l'activité de ce lot (mi-juin) et le fait que l'exploitant n'a pas fait le plein de ses jets-skis à la station du port en juillet en raison de difficultés techniques.

Les ventes de super non détaxé sont également en baisse (-12.52%) du fait notamment de la réduction de l'activité de location de bateaux sur le quai des loisirs.

En revanche les ventes de gazole ont progressé pour la 2^e année consécutive (+5.03%) ce qui traduit la poursuite de la reprise de la navigation des plaisanciers.

Activité du quai des loisirs :

L'activité des lots de location de bateaux et de jets-skis a démarré plus tardivement en raison du remplacement de deux exploitants.

On note de bons mois de juin et d'août, mais un mois de juillet très perturbé par les conditions météorologiques.

Aucun problème de cohabitation entre les différentes activités nautiques à l'avant-port n'a été relevé.

Manutention :

Fin août, le CA relatif aux opérations de manutention était en très légère baisse de 3,07% par rapport à l'année 2024 sur la même période. Le CA relatif à l'activité de la grue 50t était en baisse de 18.20% alors que le CA relatif à l'activité de la grue 200t était en hausse de 12.65%.

On constate une forte augmentation de l'activité de manutention 200t au 01.08.25, ce qui traduit une bonne vitalité de l'activité de refit ainsi que la confirmation de la tendance à la hausse de la taille des bateaux. En revanche l'activité de manutention 50t est toujours en baisse, ce qui peut s'expliquer en partie par la persistance des restrictions d'eau impactant les opérations de carénage des particuliers.

Quais techniques :

Fin août, le CA relatif à l'exploitation des quais techniques était en forte hausse de 19.47% par rapport à 2024 sur la même période.

3. Présentation des tarifs portuaires 2026 :

Maxime GANTOIS présente les évolutions de tarifs du port pour l'année 2026.

La volonté du Président et du conseil d'administration de la SPL SILLAGES est de stabiliser les tarifs portuaires en limitant la hausse des tarifs à la seule inflation annuelle. Ainsi, il sera appliqué une augmentation de 1,5% sur l'ensemble des tarifs du port, à l'exception de quelques tarifs **qui** seront gelés, comme les frais de dossier, le tarif de la navette portuaire et les espaces locatifs de l'Écoute par exemple.

En conséquence les tarifs appliqués aux contrats annuels 2026 seront les suivants :

REDEVANCE DOMANIALE :

Jusqu'à 24m² : 78.53 €/m² - Au-delà de 24m² 88,86€/m²

FORFAIT DE BASE :

Jusqu'à 24m² : 606 € - Au-delà de 24m² : 636 €

FORFAIT VIE A BORD :

1 272 €

Par ailleurs de nouveaux tarifs seront mis en place pour l'année 2026 :

- Un tarif « divers levage » à 144 € TTC / heure pour les nouvelles opérations de levage qui seront proposées à l'aide des engins acquis auprès de la société PASSION NAUTISME (déchargement de camion, mise en place d'équipements à bord de bateaux, etc.).
- Une grille tarifaire pour la nouvelle activité de port à sec comprenant les tarifs pour contrat annuel incluant la manutention et des tarifs pour stockage n'incluant pas les manutentions.
- Les tarifs des espaces locatifs du futur yacht-club Jacques COUPET
- Les tarifs de la nouvelle boutique du port.

➤ **Avis favorable unanime du Conseil portuaire.**

4. Présentation du projet d'annexe 2 au Règlement général de police et d'utilisation du port portant sur le fonctionnement du port à sec :

Maxime GANTOIS présente le projet d'annexe 2 au Règlement général de police et d'utilisation du port portant sur le fonctionnement du port à sec.

Cette annexe a pour objectif de définir les conditions d'accueil, de fonctionnement et de prise en charge des bateaux, ainsi que les consignes d'utilisation du futur port à sec qui ouvrira le 1^{er} janvier 2026.

Le service de port à sec sera réservé aux bateaux mesurant jusqu'à 9 mètres. Les voiliers, bateaux en bois, multicoques et VNM (jets-skis) seront exclus.

Il existera un contrat annuel « port à sec » comprenant le stationnement et jusqu'à une mise à l'eau quotidienne du bateau, et des contrats « stockage » mensuels ou trimestriels ne comprenant pas les opérations de manutention.

La réservation des mises à l'eau devra se faire au minimum 24 heures avant, et 48 heures avant pour une mise à l'eau le dimanche.

Un ponton sera dédié aux emplacements d'attente à flot pour le départ et le retour des bateaux. Ainsi l'accès au port à sec sera interdit au public.

Le client restera responsable des matériels et objets détachables laissés à bord de son bateau.

➤ **Avis favorable unanime du Conseil portuaire.**

5. Information sur le projet d'extension de l'aire technique du port :

Maxime GANTOIS présente le projet d'extension de l'aire technique du port qui consiste en l'aménagement d'une surface d'environ 6 000 m² située au nord de l'avenue des Anneaux du Roussillon.

Cette extension permettra d'accroître les capacités d'accueil, notamment des grosses unités mises à terre à l'aide de l'élévateur 200t, et de répondre ainsi à la croissance d'activité des entreprises du pôle nautique.

Cette extension sera accessible par l'élévateurs 50t et les remorques hydrauliques 30t et 50t par un itinéraire passant par la rue Le Marité. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2026.

Jean-Marie PORTES explique que cette extension est prévue de longue date et que le port a besoin d'accroître sa capacité d'accueil pour les particuliers et les professionnels. Grâce à cette extension la capacité d'accueil des bateaux sortis à la grue 200t augmentera de 50%.

6. Information sur l'organisation de la 10^{ème} édition du salon « Les Occasions du Multicoque & du Refit » :

Benoît CHATILLON présente la 10^{ème} édition du salon « Les Occasions du Multicoque & du Refit » qui se déroulera du 16 au 19 octobre 2025. Il sera précédé par le Forum des métiers qui se déroulera le jeudi 16 octobre et comportera une visite d'entreprises du Pôle Nautique, et se terminera par la remise des diplômes du Bimer à l'Écoute du Port. Environ 800 jeunes sont attendus pour cette journée.

Cette année le SOM poursuit sa montée en puissance avec une quarantaine de bateaux exposés à flot, ce qui sera un record, et une vingtaine de stands à terre. À partir du vendredi les associations portuaires et maritimes tiendront les stands libérés par le Forum du métiers et situés en début de salon.

Le service de navette portuaire sera opérationnel pendant la durée du salon pour permettre aux visiteurs de rejoindre le salon depuis le bassin du Gouffre, ainsi qu'un service du petit train touristique de Canet.

Valérie LOCTIN précise que l'inauguration aura lieu le vendredi 17 octobre à 11h30 et qu'Yves PARLIER, navigateur et fondateur de Beyond the Sea, donnera une conférence exceptionnelle le samedi 18 octobre à 14h30, sur le thème « De la course au grand large à la décarbonation des navires », suivie d'une séance de dédicaces de son livre « Robinson des Mers ».

7. Information sur l'organisation de l'évènement « Lumières sur le port » :

Valérie LOCTIN et **Maxime GANTOIS** présentent le projet « Lumières sur le port » qui est né sur initiative du CPCR. Cet évènement sera organisé avec l'appui du port (Sillages) et de la Ville. Pour sa première édition, l'opération sera organisée sur le bassin du Gouffre, pendant environ trois semaines à la période des fêtes de fin d'année.

Il s'agira de monter sur les bateaux à voiles ou à moteur un kit LED qui sera relié à l'installation électrique du port. Un appel à volontariat a été relayé à l'ensemble des plaisanciers du Gouffre. Les associations de Vieux Gréements seront également associées car leurs bateaux participants pourront être positionnés sur le ponton d'accueil pour cette occasion.

Marc BARRÉ explique que l'objectif est de décorer entre 150 et 200 bateaux, et que pour la première année l'opération se limitera au bassin du Gouffre ainsi qu'aux pontons H, P, et Q. Un concours du plus beau bateau décoré sera également organisé.

Valérie LOCTIN précise que les kits de guirlandes LED seront financés conjointement par la SPL SILLAGES, le CPR et la Ville de Canet. Ces kits seront réutilisables car ils ont une durée de vie d'environ 3 à 5 ans. Il est également prévu si possible de faire coïncider le démarrage de cette opération avec l'inauguration du yacht-club Jacques Coupet en décembre 2025.

8. Information sur l'accueil d'une étape du Tour d'Ox 2026 :

Maxime GANTOIS présente le projet d'accueil d'une étape du Tour d'Ox 2026 sur le port de Canet-en-Roussillon.

Le « Tour d'Ox » est un événement porté par la société ESCONDIDA de Kito de PAVANT en partenariat avec l'UVPO, le Parc Marin, la Région et les Départements. Il consiste en l'organisation d'une régate reliant les ports d'Occitanie, sur le même modèle que le tour de France à la Voile ou le tour du Finistère.

L'objectif est de réunir une population étudiante et de régatiers autour d'un événement sportif ayant pour but de relancer et promouvoir la navigation en Occitanie.

La course aura lieu au début du mois de juillet 2026 dans le but de favoriser le démarrage de la saison estivale et de pouvoir cibler la population étudiante. Le départ sera donné de Port Camargue et l'arrivée aura lieu à Port Leucate. L'escale de Canet est prévue du vendredi 10 au samedi 11 juillet 2026.

9. Questions diverses :

Éric TORDJMAN explique que sur la plupart des salons nautiques les ventes sont en baisse sauf sur la Côte d'Azur. La période est compliquée pour de nombreux concessionnaires de bateaux. L'enjeu serait d'arriver à mieux se faire connaître à l'étranger, notamment des pays nordiques qui sont des marchés importants.

Jean-Marie PORTES répond que c'est une stratégie et un travail essentiels, mais de longue haleine, qui nécessitent que tous les acteurs institutionnels, économiques et touristiques, et notamment la Région Occitanie, travaillent ensemble et financent de concert ces opérations de communication à l'international qui ont un coût important.

Jean-Marie PORTES et Maxime GANTOIS présentent les différents projets d'extension du port et du pôle nautique portés par PMM et la Ville de Canet avec le soutien technique de la SPL SILLAGES dans le cadre de sa DSP :

- Extension du pôle nautique (SPL2/3) : viabilisation de 10 ha de terrains à bâtir dédiés à l'industrie nautique avec création d'une cale de mise à l'eau et de 250 mètres linéaires de quais techniques. Démarrage en 2026/2027 par la SPL2 avec l'installation annoncée de CATANA GROUP.
- Extension de l'aire technique sur 6000 m² en 2026.
- Creusement d'un nouveau bassin : creusement d'un nouveau bassin permettant la création de 100 à 200 postes à flot supplémentaires et aménagement des terre-pleins.

Valérie LOCTIN et **Jean-Marie PORTES** ajoutent que l'on peut espérer le creusement du nouveau bassin à horizon 2028.

Claude GOT annonce que le CNCP sera ouvert jusqu'à mi-décembre. Le nombre de jeunes licenciés est en augmentation et les résultats de championnat de France et d'Europe sont encourageants. Le club de voile est classé dans les 30 premiers clubs de France.

Jean FLORENCE souligne aussi les bons résultats du YCCR et notamment de certains équipages qui brillent au niveau national. Il explique que 25 journées de régates seront organisées cet hiver et qu'il souhaite ouvrir les régates au plus grand nombre avec l'organisation de régates « voiles blanches », c'est-à-dire sans spi. Il souhaite également poursuivre le développement du service de Coach Plaisance.

Marc BARRÉ rappelle les dates du 11 octobre pour les puces nautiques, du 18 octobre pour la soirée couscous et du 3^e samedi de novembre pour la soirée Beaujolais nouveau.

Tous les points de l'ordre du jour et les questions diverses ayant été abordées, le Président **Jean-Marie PORTES** remercie les membres de leur présence, lève la séance à 12h15 et clôture ce conseil portuaire du 29 septembre 2025.